

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi de la CEIDF issu de la réorganisation au sein de la CEIDF doit se poursuivre, telle est la décision de justice rendue ce vendredi 06 août 2010.

Cette décision devrait déclencher l'envoi des courriers recommandés dont la date de présentation fait démarrer le délai d'un mois imparti pour les réponses.



**Alain LE-GAC**  
Délégué Syndical CFDT

### La décision de justice est tombée ce vendredi 06 août à 17h...

D'un côté, 4 Organisations Syndicales (CGT, FO, SU-UNSA et SUD) attendaient la suspension voire l'annulation du PSE en cours, de l'autre la Direction de la CEIDF espérait la poursuite de la mise en place de son projet malgré les difficultés rencontrées à l'allumage ! Et au centre la CFDT qui agit pied à pied pour défendre chaque cas et faire rectifier les erreurs.

**Pour les salariés touchés par la réorganisation et le PSE, c'est la fin d'une longue attente. L'incertitude qui planait sur les conséquences de la réorganisation ne faisait qu'amplifier la situation de mal être de tous les collègues qu'ils aient été ou pas satisfaits de leur sort !**

Même si le PSE présenté par la CEIDF n'est pas de même

nature que les PSE qui ont frappé ces derniers temps de nombreuses entreprises industrielles (licenciements secs en masse), il n'en reste pas moins un PSE !

Même si tous les salariés ont pu se voir proposer un nouvel emploi au sein de la CEIDF, de nombreuses situations doivent aujourd'hui être revues (collègues handicapés, victimes de VAMA, collègues ayant la charge de jeunes enfants, etc.)

**La CFDT présente dans les commissions de suivi (du PSE et de l'accord du 18 février 2010 sur les principales mesures sociales liées à la réorganisation au sein de la CEIDF) agit et continuera d'agir pour trouver des solutions satisfaisantes pour toutes les personnes en difficultés.**

**Le projet de réorganisation de la CEIDF est destructeur d'emplois. La bataille juridique engagée n'empêchera pas la Direction de mener à bien ses desseins. La CFDT a toujours été hostile à cette réorganisation. Présente à vos côtés, elle luttera sans relâche pour limiter les conséquences néfastes que les collègues concernés pourraient subir.**

